

Mobiliser pour le respect des droits humains et l'environnement

Le 25 janvier dernier, au Brésil, la rupture du barrage de la mine Corrego do Feijao, à Brumadinho dans l'Etat du Minas Gerais (sud-est), a provoqué une marée de boue qui a tout emporté sur son passage, faisant près de 300 morts et disparus et provoqué des dégâts considérables sur l'environnement, 1 million de personnes est privé d'eau potable. Un bilan qui malheureusement est provisoire car la boue continue de se déverser dans le fleuve qui est un affluent de celui de San Francisco qui traversent plusieurs villages. Les représentants du Mouvement Anti Barrage (MAB) nous ont informés qu'un autre barrage pourrait également céder.

La plupart des victimes sont des employés de la multinationale Vale, un des leaders mondiaux de l'extraction et de l'exportation de minerai de fer, qui était aussi copropriétaire de la mine de Mariana où un drame semblable s'était produit en novembre 2015, à Mariana, dans la même région, quand un barrage minier retenant des déchets hautement toxiques avait cédé, dévastant la vallée du Rio Doce sur plus de 600 kilomètres.

L'énorme mobilisation du MAB a permis une grande victoire celle de l'aide aux familles en obtenant un accord juridique sur les mesures d'urgence et une réparation intégrale pour les habitants, que les cadastres soient établis par le gouvernement et non plus par les entreprises. La justice a mis en cause la multinationale Vale (47.7 % de capitaux privés). Elle a ordonné la saisie de 6 milliards de reais (1,4 milliard d'euros) sur le compte de la multinationale pour financer des mesures d'urgence.

Le MAB est reconnu auprès du défenseur public et du procureur général (Raquel Dodge) comme « défenseur officiel » des populations touchées par cette catastrophe.

Adhérente à notre ONG, avec le MAB, ensemble nous sommes plus que jamais mobilisés !

L'ONG droit à l'énergie SOS Futur soutiendra toutes les actions du MAB pour que d'une part les responsables de cette catastrophe soient identifiées et punies et d'autre part qu'aucune autre catastrophe ne puisse se reproduire et que les droits humains et environnementaux soient respectés.

Montreuil, le 20 mars 2019